



Déclaration de la FSU, CTA du 16 décembre 2011

Monsieur le Recteur,

Mesdames et messieurs les membres du Comité Technique Académique

A l'installation du nouveau comité, dont les règles de fonctionnement interne ne sont pas encore établies, d'où notre proposition de règlement intérieur, nous souhaitons revenir sur l'organisation du vote qui a conduit à son élection. Calendrier intenable, modalités étalées dans le temps, contraintes techniques ont empêché des milliers d'électeurs de voter et ont transformé le vote en un véritable parcours du combattant. Il en a résulté un dévissage de la participation. Au regard de la forte capacité de mobilisation de nos collègues, tous corps confondus, sur les élections professionnelles précédentes, ceci est un affront à la démocratie sociale. Nous vous demandons de vous en faire l'écho auprès du ministre et de lui faire part de notre exigence que de telles conditions de vote ne se reproduisent jamais. Il reste à noter que les électeurs du ministère de l'Education Nationale ont conservé les équilibres de représentation faisant de la FSU la fédération de loin la plus représentative au plan national comme au plan académique.

Au lendemain d'une journée de grève et de manifestations suivie par près d'un collègue sur deux dans le second degré et plus d'1 sur 5 dans le premier, nous voulons ici réaffirmer notre hostilité au projet de décret Chatel qui transforme radicalement l'évaluation des personnels enseignants, CPE et CO-Psy bafouant la reconnaissance des métiers, rendant opaque et ralentissant les carrières. Ce projet aurait pour conséquence de dévaloriser l'acte d'enseignement et la progressivité des apprentissages au profit d'actes « visibles » parmi lesquels la mise en œuvre des réformes contestées. La logique de concurrence sous tendu par cette introduction du Nouveau Management Public dans l'Education, va détériorer l'ambiance et les relations au sein de l'établissement, il est important que tous les acteurs du système éducatif en soit bien conscients. Le service public de l'Education Nationale n'est pas L'Oréal si tant est que le management par le stress soit efficace quelque part. La FSU continuera de combattre pour le retrait de ce texte avec les personnels et lancera d'autres initiatives dès le mois de janvier.

Enfin, en introduction à l'objet principal de ce comité technique concernant « les principes fondateurs de la carte des formations » et avant d'entrer avec vous dans le fond des sujets étudiés nous souhaitons vous faire part de nos inquiétudes. Au lieu de partir d'une carte des formations élaborées en fonction de besoins et dans la concertation avec les acteurs de terrain, il ressort du document que ce sont les moyens qui pilotent et qu'au final il faudra faire loger la carte dans le cadre étroit d'esprit des restrictions budgétaires. La FSU considère que le désengagement de l'Etat handicape gravement l'avenir de notre pays et contribue à le désarmer face aux défis futurs. La coupe claire dans les moyens de l'académie - -131 emplois dans le 1^{er} degré, -147 emplois dans le second degré, -12 emplois d'administratifs- est inacceptable et participe avec les suppressions de postes des années antérieures du recul de scolarisation qui transpire désormais des constats dressés dans les documents préparatoires à ce CTA. Est-ce cela engager le pays sur la voie de la modernisation ?

La lecture du calendrier prévisionnel de la méthode que vous souhaitez appliquer nous inquiète. Il semble que le processus qui conduira à votre décision en fonction des moyens alloués à

l'académie, méconnaisse le rôle des organisations syndicales autrement que par un passage obligé via des instances comme le CTA et le CAEN, a posteriori de vos prises de décisions, pour « information ». Nous tenons à souligner qu'il y a une expertise de terrain, une intelligence de la communauté éducative dont nous sommes ici les représentant-e-s élu-e-s. La concertation doit reconnaître ces acteurs, nos collègues, et les représentant-e-s qu'ils et elles se sont donné. Nous avons la faiblesse de penser, forts de l'expérience de situations précédentes, qu'aucune solution n'est viable sans cet avis éclairé.